

Note de service

Destinataire : À tous les gestionnaires, médecins et employés des CLSC

Expéditeur : Mélanie Letarte, Conseillère cadre en soins infirmiers, volet Points de services locaux, direction des soins infirmiers

Fabiola Vancol-Fable, Coordonnatrice clinico- administratif - Première ligne services courants, prélèvements, dépistage, vaccination, accueils et réception

Date : 17 septembre 2024

Objet : PRO-099 Réanimation cardiorespiratoire – Code bleu et code rose – CLSC et points de services locaux
Modification mineure de la liste de matériel

Bonjour,

Veuillez prendre note qu'il y a eu une modification mineure à la liste de matériel inscrite dans la procédure PRO-099 Réanimation cardiorespiratoire – Code bleu et code rose – CLSC et points de services locaux (PSL).

En effet, les grandeurs des canules oropharyngées (Guedel) recommandées ont été modifiées. Il est maintenant requis que le chariot d'urgence en CLSC et en PSL contienne des canules de **grandeur 3, 5, 6 et 8**.

Nous tenons à rappeler qu'il est essentiel de comprendre que les chariots ont fait l'objet d'une révision et d'une standardisation pour l'ensemble des 8 CLSC. Toute demande d'ajout de matériel ou de médication doit être adressée au chef des services courants, qui se chargera de transmettre la demande à la conseillère cadre en soins infirmiers. Une consultation auprès du comité directeur code bleu seront nécessaires avant toute modification.

Nous profitons de cette communication pour vous rappeler que, depuis la mise à jour des procédures de réanimation cardiorespiratoire (automne 2023), tous les intervenants en CLSC ont désormais la responsabilité de répondre aux codes bleu et rose. Afin de se familiariser avec la localisation des sacs d'urgence, des chariots à code épurés et des DEA, nous proposons d'organiser des sessions d'observation si nécessaire.

Merci de bien vouloir adresser vos demandes aux cheffes des services courants pour organiser ces sessions.

Merci de votre attention.

